

→→→ SOLIDARITÉ INTERNATIONALE  
PROGRAMMES JSI ET VVV-SI

DOSSIER DE DEMANDE  
DE FINANCEMENT

→ 15-25 ans  
ÉCHANGER, DÉCOUVRIR,  
ET AGIR UTILE !



## SOMMAIRE



### Avertissement

Ce dossier ne doit pas être rempli dans sa version papier. Il vous permet uniquement d'identifier les informations que vous aurez à fournir en ligne lorsque vous ferez votre demande de financement dans la rubrique « Solidarité internationale » du site [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)

Avant cette étape, il est indispensable de vous préparer en lisant le dossier d'information sur les dispositifs JSI et VVV-SI, disponible sur le site [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org) rubrique « Solidarité internationale ».

• RESUME DU PROJET D'ACTION ET D'ECHANGE.....	3
1. Les organismes impliqués.....	3
1.1. Association porteuse du projet.....	3
1.2. Parrain (association de Solidarité internationale) .....	3
1.3. Partenaire du Sud.....	3
2. Les jeunes et Leurs encadrants.....	4
2.1. Les jeunes en france .....	4
2.2. Les jeunes du pays partenaires.....	5
2.3. Les encadrants.....	6
3. Fiche action .....	7
4. Budget prévisionnel .....	8
4.1. Dépenses .....	8
4.2. Recettes.....	9
4.3. Quelques précisions sur le budget prévisionnel.....	10
• ANNEXES.....	12



# RESUME DU PROJET

## 1. LES ORGANISMES IMPLIQUÉS

### 1.1. Association porteuse du projet

Nom, sigle	Youth ID
Adresse	9 Rue paul bourget 75013 PARIS
Nom du responsable du projet	Lammari Yanis
Tél.	07.57.18.79.01
Email	admin@youthid.net

### 1.2. Parrain (association de Solidarité internationale)

Nom, sigle	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
Adresse	3 Rue récamier 75007 PARIS
Nom du responsable	Presumey F
Tél.	06.52.58.92.05 / 06.52.58.92.05
Email	fpresumey@laligue.org

### 1.3. Partenaire du Sud

Nom, sigle	Association Promotion & Appui au Développement d'Initiatives Locales,
Adresse	N° 9 Avenue Sidi Abdallah 7034 Tunisie Metline, Gouvernorat de Bizerte
Nom du responsable	JAFAAR Salah
Tél.	+21655422010
Email	saharjaafar1989@gmail.com

## 2. LES JEUNES ET LEURS ENCADRANTS

### 2.1. Les jeunes en France

Nombre total	(4 min. et 16 max.)	10	Dont :	5	filles	et	5	garçons
Tranche d'âge	(15 ans min. / 25 ans max.)	De	21	à	24			ans

Prénom	Nom	Âge	Sexe (F/M)	Situation professionnelle	Expériences précédentes de mobilité internationale ? (1)
Arezou	ZOEE	22	F	Étudiants	Mobilité courte (c...)
Elyes	Amrouche	22	M	NEET (nor in educa...	Mobilité courte (c...)
Lisa	Conas	21	F	Étudiants	Mobilité longue (V...)
Loulith	Guilbert	22	F	Étudiants	Mobilité courte (c...)
Matteo	Osmelin	24	M	Étudiants	Hors-cadre
Mellina	Bougerara	21	F	Étudiants	Mobilité courte (c...)
Mohamed	KANE	21	M	Étudiants	Mobilité courte (c...)
Muhammad	Zaher	23	M	Étudiants	JSI-VVVSI
Zackari	Sellaoui	21	M	Étudiants	Hors-cadre
Zoe	Gautier	22	F	Étudiants	Non

(1) Vous pourrez choisir parmi les réponses suivantes :

- **Non** : pas d'expériences précédentes de mobilité internationale
- **Hors cadre** : une ou plusieurs expériences à l'international mais pas dans le cadre de dispositifs de solidarité internationale financés
- **Mobilité courte** : une ou des expériences de solidarité internationale dans le cadre de projets courts (JSI-VVVSI, chantier OFAJ/OFQJ, etc.)
- **Mobilité longue** : une ou des expériences de solidarité internationale dans le cadre de projets longs (VSI, SC, VIA, VIE, SVE, etc.)

## 2.2. Les jeunes du pays partenaire

Nombre total	(4 min. et 16 max.)	8	Dont :	6	filles	et	2	garçons
Tranche d'âge	(15 ans min. / 25 ans max.)	De	18	à	24			ans

## 2.3. Les encadrants

Qui va encadrer les jeunes ?

### 2.3.1. Encadrants français

Prénom	Nom	Âge	Sexe (F/M)	Situation professionnelle	Expériences précédentes de mobilité internationale	Expériences précédentes dans l'animation ? (Oui / Non)
Sevine	Gumustekin	29	F	En emploi	Mobilité longue (VSI, SC, VIA, VIE, CES...)	Oui

### 2.3.2. Encadrants du pays partenaire

Prénom	Nom	Âge	Sexe (F/M)	Expériences précédentes dans l'animation ? (Oui / Non)
Ines	Mansouri	28	F	Oui

### 3. RESUME DE L'ACTION

Intitulé de l'action	Jeunesse et Solidarité Internationale à Metline : Un Festival pour l'Intégration des Jeunes en Situation de Handicap	
Pays d'accueil et localisation exacte de l'action	Tunisie (la), L'action se déroulera au Centre des Stages et de Vacances à Chatt Mami, à Metline, sur la côte méditerranéenne, offrant un cadre naturel entre mer et montagnes, idéal pour des projets interculturels pour les jeunes.	
Dates du séjour	Du 10/08/2025	au 25/08/2025
Nombre de jours	15	

#### Objectifs et réalisations envisagées (500 caractères environ)

Pour impacter durablement la communauté locale, nous proposerons des formations et ateliers de sensibilisation pour les acteurs locaux sur la sensibilisation des jeunes en situation de handicap. Nous laisserons des supports pédagogiques et aiderons à améliorer l'accessibilité des lieux publics. Des activités inclusives pérennes seront mises en place, avec des partenariats locaux solides. Enfin, un suivi post-mission assurera la continuité des actions engagées.

#### Bénéficiaires du projet localement

Le public visé par cette action de solidarité internationale est un public paritaire constitué de jeunes Marocains entre 18 et 25 ans, incluant des jeunes de différentes régions avec différents profils socioculturels, pour maximiser l'échange et l'interculturalité recherchés par ce programme.

Coût total de l'action	
Montant de la requête au ministère	21 600,00 €

#### Les partenaires

Organisme(s) partenaire(s) en France	Tout au long de notre projet, nous avons pu compter sur la Ligue de l'Enseignement pour son accompagnement et les conseils et sur Youth ID qui nous a prêté ses locaux pour nos réunions. De même pour la CAF de Paris et Marie de Paris à travers l'AAP Solived ( sollicité) comme partenaires financiers.
Organisme(s) partenaire(s) dans le pays du Sud	PADIL (Promotion et Appui au Développement d'Initiatives Locales) soutient le développement durable des communautés via l'agriculture, l'éducation, la santé et l'emploi. En renforçant les capacités locales, elle favorise l'innovation et l'accès aux ressources pour un impact inclusif.

## 4. BUDGET PREVISIONNEL

## 4.1. Dépenses

Détailler précisément chaque rubrique et indiquer impérativement le mode de calcul et les dépenses valorisées.	Mode de calcul (obligatoire)	Montant des dépenses (en €)
<b>Frais de préparation et de suivi</b>		
Encadrement en France : personnel permanent valorisé		35 euros/heure x 10h... 350.00
Encadrement en France : personnel recruté pour l'occasion		
Préparation technique à l'action		60 euros/heure x 2h 120.00
Formation au départ (ECSI)		35 euros/heure x 8h 240.00
Visas	nb x prix	
Assurances	nb x prix	50e/personne (france...) 600.00
Vaccins	nb x prix	
Autre (à détailler)		
		<b>TOTAL 1</b> 1310,00
<b>Frais de transport</b>		
Déplacements en France : train	nb x prix	
Déplacements en France : Car	nb x prix	
Déplacements en France : autre		
Transport international	nb x prix	500/personne ( A/R) 6600.00
		<b>TOTAL 2</b> 6600,00
<b>Frais de l'action de solidarité internationale</b>		
Déplacements intérieurs (à détailler)	nb x prix	10euros/jour/ person... 1680.00
Matériaux et fournitures : outillage,mobilier,matériel d'animation, divers... (à détailler) *		(peinture, fiches éducatives,...) 1000.00
Personnel local rémunéré (à détailler)	nb x prix	50 euros/heure x 10H... 1000.00
Frais de séjour : nourriture	nb jeunes x nbjours x coût parjeune par jour	10 euros/jour/personne 1680.00
Frais de séjour : Hébergement	nb jeunes x nbjours x coût parjeune par jour	28 euros/nuit/personne (voir devis) 4704.00
Divers et imprévus (à détailler)		maladies, casse, vol... 1000.00
		<b>TOTAL 3</b> 11064,00
<b>Éducation au développement</b>		
Information,sensibilisation, restitution en France, formation aux outils de l'ECSI (15% maximum du budget total de l'action)		Nous voulons créer du contenu audio visuel et avons besoin d... 1476.00
		<b>TOTAL 4</b> 1476,00
<b>Forfait crise sanitaire</b>		
Aides complémentaires prises en charge en cas d'annulation du projet, dans le cadre de la crise sanitaire (**)		
		<b>TOTAL 5</b>
<b>Frais administratifs</b>		
Frais administratifs liés à l'action (5% maximum du budget total de l'action)		Frais administratifs liés à l'action (5%) 800.00
Dont part conservé par le parrain		
		<b>TOTAL 6</b> 1150,00
<b>TOTAL DEPENSES PREVUES (T1 + T2+ T3 + T4+ T5+T6)</b>		
<b>PART SUBVENTIONNÉE (Transport international + formation au départ (ECSI) + T3 + T4 + T5 + part parrain)</b>		
		19380,00

\*Joindre obligatoirement les devis

\*\* Le forfait ne peut excéder 3000€. Veuillez détailler scrupuleusement les dépenses comptabilisées (objet et méthode de calcul) au sein du narratif et joindre des justificatifs de dépenses. Pour connaître les postes de dépenses prise en charge veuillez vous référer au document « Aides complémentaires JSI-VVVSI - Crise sanitaire » présent sur le site du FONJEP (onglet Solidarité Internationale &gt; rubrique JSI-VVVSI)

## 4.2. Recettes

<i>Détailler précisément chaque rubrique.</i>	<b>sollicités ou acquis à la date du dépôt du dossier</b>	<b>Montant des recettes (en € )</b>
<b>Participation des jeunes</b>		
Participation financière individuelle	Acquis	1800.00
Autofinancement du groupe	Sollicité	2000.00
	<b>TOTAL 1</b>	3800,00
<b>Ressources privées</b>		
De l'association porteuse du projet	Acquis	500.00
Participation financière et/ou valorisation du mécénat (entreprises, etc.)		
Autres (associations, fondations, etc.)	Sollicité	500.00
	<b>TOTAL 2</b>	1000,00
<b>Subventions publiques</b>		
Communes		
Conseil départemental		
Conseil régional	Sollicité	3000.00
Autres collectivités territoriales		
Autres organismes publics	Sollicité	3300.00
	<b>TOTAL 3</b>	6300,00
<b>Participation du partenaire local</b>		
Participation financière et/ou valorisation	Acquis	500.00
	<b>TOTAL 4</b>	500,00
<b>Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères</b>		
Subvention	Sollicité	9650.00
<i>Dont part conservée par le parrain, inférieure ou égale à 300€ :</i>		
	<b>TOTAL 5</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	21600,00

### 4.3. Quelques précisions sur le budget prévisionnel

Le budget suivant a été réalisé afin de permettre une action de solidarité internationale la plus bénéfique possible tant pour le groupe de jeunes Français que pour le groupe de jeunes tunisiens. Aussi, les groupes de jeunes des deux pays seront amenés à se rencontrer une première fois en Tunisie et une seconde fois en France dans le but de travailler sur le développement de compétence de coopération et de communication. En l'espèce, notre budget a été pensé exclusivement sur la base des dépenses engendrées par la venue du groupe de jeunes Français à Metline. Les frais de préparation et de suivi serviront à couvrir le membre de l'association qui assurera notre suivi durant les phases de préparation, cette somme s'élève à 1 004 euros. Nous avons estimé les frais relatifs à un encadrement en France (personnel permanent valorisé) s'élèveront à 350 euros pour 10 heures de préparation. La formation technique à l'action, sera autour de "la communication et des outils multimédia" de 2 heures sera aussi réalisée. Elle sera animée par le salarié Elphege Mesnard de Youth ID qui anime déjà de nombreuses formations professionnelles autour de la communication pour la CAF. Durant cette formation, interviendra la journaliste photo reporter Mathilde Mazars qui a déjà participé à des projets avec Youth ID.

Concernant la formation au départ, interviendront le salarié de Youth ID Yanis Lammari, ainsi que Léa Biteau et Thomas Caulier. Cette formation abordera différents points importants autour de la sécurité, l'interculturalité, la participation des jeunes. Ils ont l'habitude de réaliser des préparations au départ et accompagnement de jeunes. Le prix de cette formation a été estimé à 340 euros, à raison de 8h de formation. Enfin, Le coût de l'assurance a été évalué à 50 euros par personne, soit 600 euros pour le groupe de 12 français.

Les frais de transport ont été calculés sur la base d'un forfait aller-retour de 500 euros par personne pour un groupe de 12 Français pour un budget total de 6000 euros. Le coût des déplacements intérieurs a été calculé sur la base de 10 euros par /jour pour les 24 participants, pour un budget total de 1680 euros. Ce Budget nous permet de nous déplacer localement à raison de 4 ou 6 déplacements par jour et par jeunes afin qu'ils puissent profiter de la ville dans les temps informels. Une partie de ce budget sera utilisée pour des déplacements plus coûteux en dehors de la ville.

La somme allouée à l'achat de matériel lié à nos activités (jeu, matériels d'animations) a été estimée à 1000 euros au total. Le Budget nourriture a été estimé à 21 euros/ jours et par personne, pour un budget total de 1680 euros au total. Ce budget comprend les frais de nourriture pour 24 participants au projet sur l'ensemble du séjour. Concernant les frais d'hébergement, le budget nuitées a été évalué à 4704 euros à raison de 28 euros/nuit et par personne. Nous avons pu demander un devis Centre des Stages et de Vacances à Chatt Mami-Metline.

Enfin, nous avons prévu un budget de 1000 euros pour couvrir tout imprévu survenant pendant notre voyage.

Les frais liés à EAD ont été estimés à 1000 euros. Ces frais correspondent à l'achat de matériel servant à la réalisation de vidéos, mais aussi à la location de salle afin de réaliser des ateliers et/ou conférences pour parler du dispositif JSI-VVVSI. Les frais administratifs relatifs à notre action de solidarité internationale ont été estimés à 800 euros, auxquels s'ajoutent 350 euros.

Motivés à prendre part à ce JSI, nous avons décidé d'organiser à vide-grenier à prix libre à partir de vêtements déjà récoltés lors de précédents événements ou collaboration. Nous souhaitons à travers ce vide-grenier récolter la somme de 1000 euros. De plus, nous avons aussi candidaté à divers appels à projet auprès de partenaires institutionnels, tels que la Région Ile de France, l'Université Sorbonne Nouvelle ou encore le CROUS de Paris.

**Justifications - Utilisation de biens matériels durables**

L'achat de biens matériels durables dans le cadre du projet se justifie par leur utilité pour la sensibilisation et l'éducation autour des thématiques de la solidarité internationale et du handicap. Le matériel audiovisuel, tel qu'un appareil photo, une caméra, un micro, un trépied, un projecteur ou un écran de projection, permettra de documenter les actions menées, de créer des supports de sensibilisation et de valoriser les résultats auprès d'un large public. Une fois le projet terminé, ce matériel pourra être mis à disposition d'associations locales afin de poursuivre les actions de sensibilisation. Les kits pédagogiques et jeux éducatifs adaptés serviront à aborder ces thématiques de manière ludique et seront ensuite offerts aux écoles, centres sociaux ou associations partenaires pour assurer la continuité des actions. Le matériel destiné aux expositions itinérantes, comme des panneaux d'affichage, des kakemonos ou des maquettes interactives, contribuera à la diffusion des messages du projet et pourra être réutilisé par les structures locales ou les partenaires du projet. Pour les ateliers participatifs, l'achat d'équipements tels que des tables, chevalets, tabourets et matériel de bricolage durable facilitera l'organisation d'activités artistiques et collaboratives. Ces équipements pourront être donnés aux écoles, bibliothèques ou associations locales à la fin du projet. Des livres et ressources documentaires sur la solidarité internationale et le handicap permettront d'apporter des références solides aux bénéficiaires du projet et pourront être réunis au sein d'une bibliothèque accessible aux partenaires locaux après la clôture du programme. Enfin, l'installation de signalétiques et d'affiches durables contribuera à diffuser les messages clés du projet de manière visible et pérenne, tout en pouvant être réutilisées dans des espaces publics ou éducatifs. L'ensemble de ces biens matériels s'inscrit dans une logique de pérennisation et de transmission des savoirs, garantissant un impact durable au-delà de la durée du projet.

**Pièces jointes : devis, factures, ...**

Aucune pièce jointe n'a été jointe lors de la saisie du budget prévisionnel

 ANNEXES

**Pour que votre dossier soit complet, les pièces suivantes doivent impérativement figurer en annexe.**

Vous devrez les intégrer à votre dossier lorsque vous ferez votre demande dans la rubrique « Solidarité internationale » du site [www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)

 **Les documents précédés de ce pictogramme pourront être complétés depuis l'outil en ligne de dépôt. Ils seront en partie préremplis grâce aux informations que vous aurez saisies en ligne.**

 **Un texte rédigé et signé par le parrain** indiquant les motifs de son parrainage et l'analyse argumentée qu'il fait du projet (points forts, points faibles)

 **La description du projet**

 **La note d'engagement** signée par le partenaire local (pour les projets se déroulant au Sud comme en France)

 **La convention de parrainage signée**

**Les lettres dans lesquelles les jeunes expriment leurs motivations** (une lettre par jeune)

**Les devis, factures, plans, autorisations émanant des autorités locales et des ministères concernés**, ainsi que tout autre document qui concerne la réalisation de l'action

**Si l'association porteuse a déjà bénéficié d'un financement dans le cadre du dispositif JSI ou VVV-SI**, le compte rendu narratif et financier de cette action précédente

**Pour les associations qui présentent un dossier pour la première fois**, la copie de leur déclaration au Journal officiel, leurs statuts et la composition de leur Bureau

**Si la demande émane d'un établissement scolaire** d'enseignement général, universitaire, technique ou agricole, **ou d'une association créée au sein de l'établissement** : attestation écrite de l'établissement le projet ne s'inscrit pas dans un cursus scolaire obligatoire.

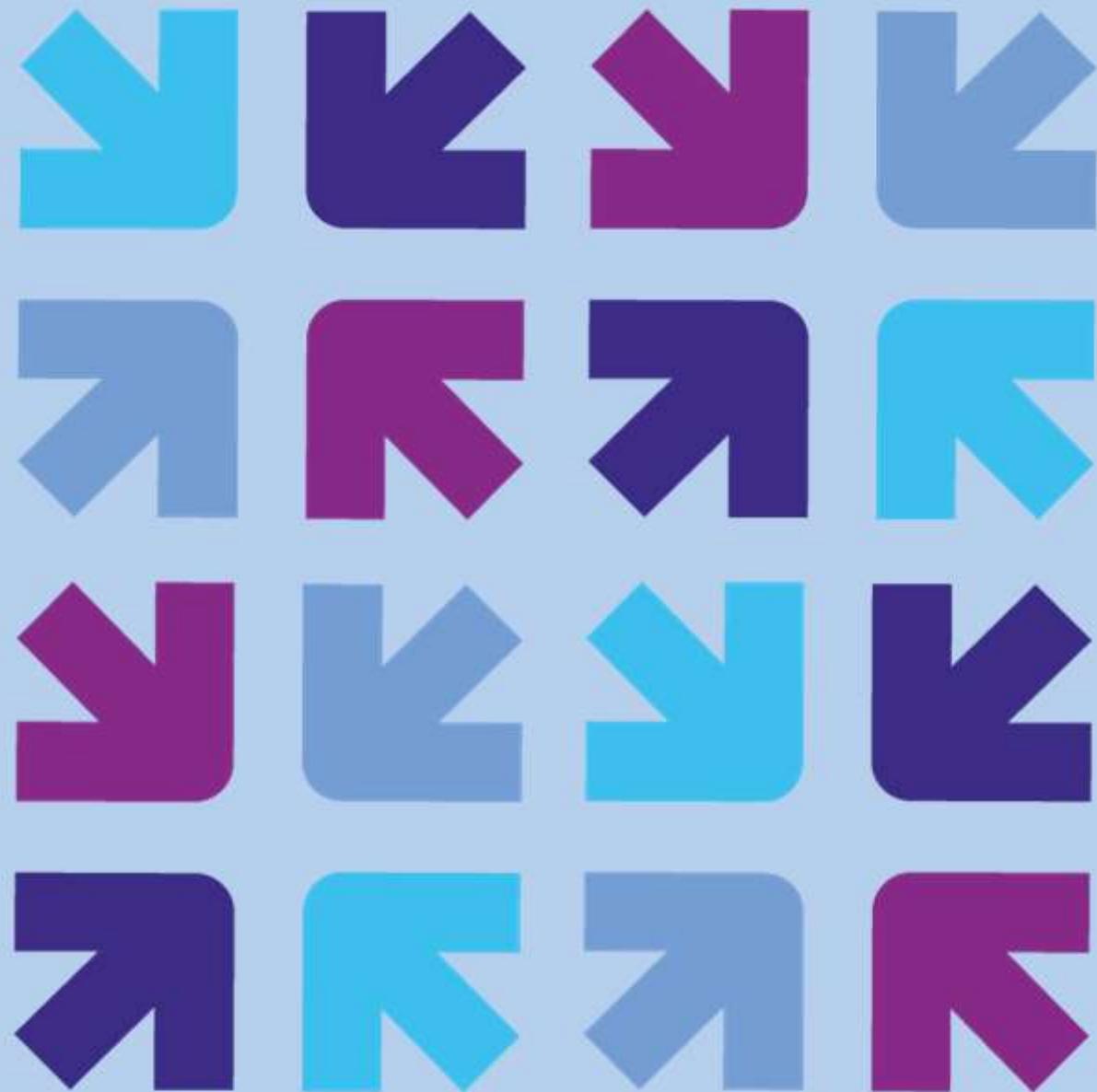
 **L'attestation sur l'honneur**

 **L'attestation de formation au départ**

 **L'attestation de déclaration – Projet de construction/rénovation** (uniquement obligatoire pour les projets concernés par un chantier de construction et/ou de rénovation).

**Justificatif/attestation de déclaration Accueil Collectif de Mineurs (ACM)** (Ce document n'est pas obligatoire mais sera pris en considération lors de la sélection. Pour rappel : tout groupe composé de 7 mineurs ou plus a pour obligation de déclarer son séjour avec hébergement, en France ou à l'étranger, auprès de la SDJES).

**Un RIB complet de l'association qui parraine l'action**



51 rue de l'Amiral Mouchez  
75013 Paris  
01 43 13 10 30

[contact@fonjep.org](mailto:contact@fonjep.org)

[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)  
[@fonjep](https://twitter.com/fonjep)



**FONJEP** Solidarité  
Internationale